FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE ASSOCIATION

LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État. **BGH a choisi pour vous comme PA Partenaire : Pennylane, une solution fiable, simple et sécurisée.**

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures vers des professionnels au format électronique et transmettez les données de facturation vers des particuliers à l'administration *via* votre plateforme

VOTRE SITUATION

Qu'est-ce qui change pour mon association ?

- **Association à but non lucratif**
  - Vous n'êtes pas concerné par la réforme si vos activités lucratives restent accessoires
  - Si vos activités lucratives dépassent le seuil annuel : réception des factures sur une plateforme agréée (PA) et déclaration des ventes à l'administration

- **Association à but lucratif ou ayant opté pour la TVA**
  Clients entreprises : vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)
  Clients particuliers : vos ventes devront être déclarées automatiquement à l'administration *via* votre logiciel

Nous vous aidons à savoir si vous êtes concernés par la réforme

VOTRE CHECK-LIST SI VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LA RÉFORME

BGH est là pour vous accompagner à chaque étape !

Aujourd'hui → Emission des factures Septembre 2027

☑ ÉTAPE 1

Choisir sa plateforme de réception avant l'été 2026

BGH a choisi comme PA Partenaire : Pennylane.
Nous avons retenu Pennylane pour ses nombreux atouts :

- Une **solution tout-en-un** adaptée et conforme à la réforme
- Un **outil de pilotage en temps réel**
- Une **interface collaborative**, française, intuitive et complète

☐ ÉTAPE 2

Choisir sa plateforme d'émission et former son équipe

- Formez son équipe, prévoyez 2 h de formation par personne utilisatrice ou par système de facturation
- Créez un mémo simple pour vos employés
- Testez avec des factures d'essai

☐ ÉTAPE 3

Tester son système avant l'été 2027

- Uniformisez vos process pour tous les clients
- Préparez une information pour vos clients
- Choisissez votre mode de paiement de TVA pour les prestations de services

FACTURE ÉLECTRONIQUE

POINTS D'ATTENTION POUR L'EMISSION DE VOS FACTURES *(SEPTEMBRE 2027)*

- **Associations exonérées de TVA** = listées dans l'article 261-7 1° du Code général des impôts
- **Acompte reçu ?**
  Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

- **Prestations de services ?**
  Pensez à déclarer chaque encaissement sur votre plateforme

- **Plusieurs logiciels**
  Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme

CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT LA RFE

- Client entreprise : facture papier ou PDF par email
- Classement manuel
- Temps perdu en administratif
- Envoi manuel de vos pièces comptables

AVEC LA RFE

- Facture envoyée automatiquement vers le client
- Suivi en temps réel (envoyée, reçue, payée)
- Collaboration facilitée avec nos équipes
- Plus de temps pour votre métier

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

BGH a choisi comme PA Partenaire
pennylane

On s'assure que tout est conforme et prêt à temps

Des questions ? Contactez votre interlocuteur habituel !